

## *LE SYNDICAT DU VAL DE L'OGNON recrute un CHERCHEUR DE FUITES*

**Date de publication : 23/05/2022**

**Date limite de candidature : 30/06/2022**

**Date prévue de recrutement : immédiate**

**Type de recrutement : direct ou mutation**

**Type d'emploi ou grade : adjoint technique / technicien**

### **MISSIONS :**

- Analyse des productions
- Détermination des zones à inspecter
- Utilisation du matériel de détection (corrélateur acoustique, écoute au sol)
- Contrôles des pompages sur les différents ouvrages, tracé et recherche de canalisations
- Participation aux astreintes
- Appui interne au syndicat : assistance équipe travaux, SIG, maîtrise d'œuvre, ...
- Participation aux réflexions stratégiques du syndicat : schéma directeur, projets, gestion de crise, ...

### **PROFIL RECHERCHE :**

- Idéalement de formation bac à bac+2 dans le domaine des métiers de l'eau
- Expérience dans l'exploitation de réseaux AEP
- Idéalement une expérience ou des notions en recherche de fuites. Une formation interne pourra être prévue.

### **Critères indispensables**

---

- Être titulaire du permis B
- Connaître le fonctionnement d'un réseau eau potable
- Base en hydraulique
- Utilisation aisée de l'informatique (environnement Windows et outils bureautique)
- Compétences comportementales
- Autonomie - Initiative – Force de proposition
- Bon relationnel – Esprit d'équipe
- Organisation et rigueur

## CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Lieu d'affectation : COURCHAPON + déplacements sur le périmètre du Syndicat
- Service d'affectation : technique
- Temps de travail : 37h30 avec RTT (3semaines /an) / horaires fixes sauf si astreintes
- Travail en équipe
- Contrat : CDD 6 mois en vue de CDI ou agent titulaire de la fonction publique

## POSITIONNEMENT DU POSTE :

- Rattachement hiérarchique : directeur et responsable du pôle technique eau potable
- Relations internes : élus du Syndicat, collègues
- Relations externes : abonnés, maires, entreprises, fournisseurs, trésorerie, agents d'autres collectivités

## REMUNERATION :

- Grille indiciaire de la fonction publique territoriale
- Régime indemnitaire (primes) selon expérience
- Indemnisation astreinte et heures supplémentaires
- CNAS : action sociale des personnels territoriaux

## CANDIDATURES :

- Les candidatures (lettre motivation + CV) sont à adresser à :

Monsieur le Directeur

SYNDICAT DU VAL DE L'OGNON

3 Rue du Val de l'Ognon

25170 COURCHAPON

Ou par mail : [laurence.vejux@valdelognon.fr](mailto:laurence.vejux@valdelognon.fr)